

Décision

Générale

colonial

Décision n° 36-303-1922 Congé.

n° 36-303-1922

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 février 1922

Numéro JO
n° 303 du 28/02/1922

Date du numéro
28 février 1922

TEXTE INTÉGRAL

M. Bouron, Chef de brigade de gendarmerie, s'embarquera sur un paquebot touchant Diibouti après le 15 mars en vue d'obtenir un congé administratif de 7 mois.